

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mérignac, le 8 décembre 2025

Atmo Nouvelle-Aquitaine publie les Atlas 2024 de la qualité de l'air Une vision détaillée pour chaque département et pour les zones à risques

Ce dispositif permet une lecture territoriale, avec des cartes haute résolution (10 mètres) issues des plateformes de modélisation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. Ces cartes permettent d'évaluer l'exposition des habitants, des écosystèmes et des surfaces urbaines et rurales aux principaux polluants atmosphériques. Ce nouvel Atlas cartographique 2024 complet est composé de :

- ▶ 1 atlas régional
- ▶ 2 atlas pour les zones à risques – agglomérations (ZAG) : Bordeaux et Bayonne
- ▶ 12 atlas départementaux
- ▶ 1 atlas pour la zone à risques – hors agglomération (ZAR) : Limoges

« Des outils pour agir localement et protéger la santé des Néo-Aquitains »

« Avec ces atlas, nous offrons un panorama clair, transparent et localisé de l'exposition des populations et des territoires. Ils constituent des outils précieux pour comprendre et agir, notamment dans les zones où les enjeux sanitaires sont les plus marqués »

déclare Camille ARNAUD chargée de communication chez Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Comprendre la qualité de l'air en 2024 : les polluants en un coup d'œil

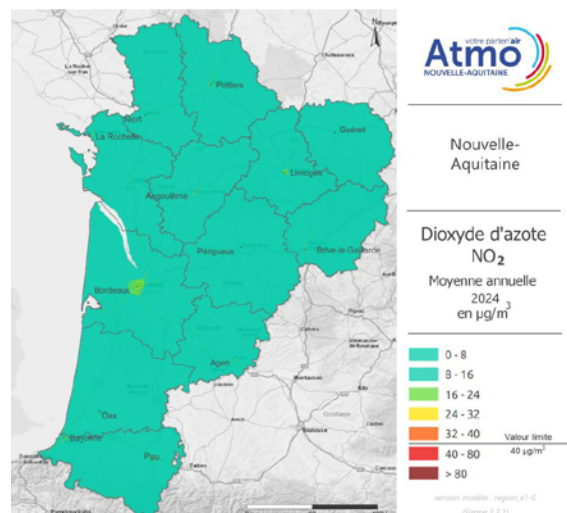
Ces atlas sont conçus pour rendre la qualité de l'air lisible et compréhensible pour tous, en s'appuyant sur des cartes montrant les zones de dépassement, l'exposition de la population et les niveaux relevés pour chaque polluant.

Voici les tendances régionales majeures observées en 2024 :

Dioxyde d'azote (NO₂) – un enjeu fortement urbain

- ▶ Concentrations plus élevées à proximité du trafic routier et des centres urbains.
- ▶ Dépassements limités mais avec une forte exposition humaine.
- ▶ Le reste du territoire, hors agglomération, demeure largement en-dessous des seuils réglementaires.

2024 confirme une problématique essentiellement liée aux mobilités dans les grandes agglomérations.

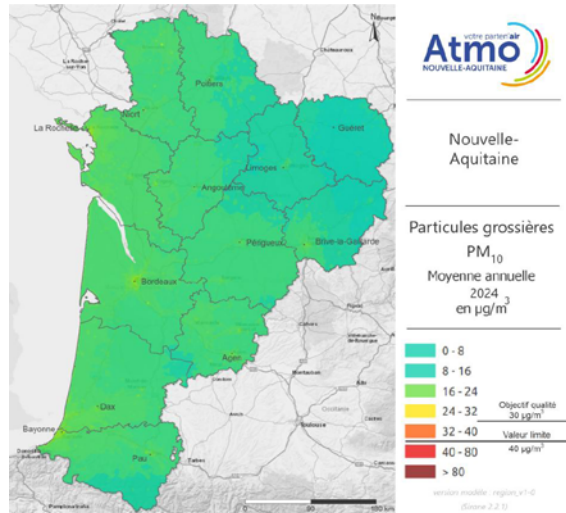




Particules grossières (PM₁₀) – présence diffuse, pics ponctuels

- ▶ Valeurs modérées à l'échelle de la région.
- ▶ Épisodes hivernaux liés au chauffage au bois, et ponctuellement à d'autres épisodes naturels comme les poussières désertiques.

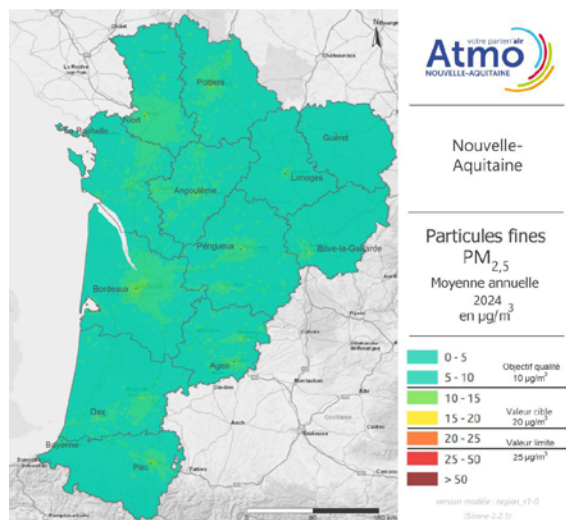
Un polluant très surveillé car impactant la santé respiratoire et cardiovasculaire.



Particules fines (PM_{2,5}) – un polluant dont l'impact sanitaire reste majeur

- ▶ Les concentrations observées sur la région restent globalement maîtrisées, mais plusieurs activités présentes sur le territoire émettent des particules fines de manière chronique.
- ▶ Cette présence régulière, même à des niveaux modérés, **contribue à une exposition continue des populations**, notamment dans les zones les plus concernées.

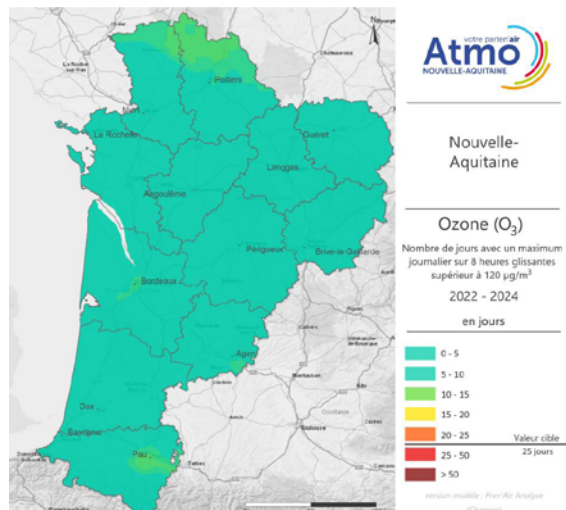
Les PM_{2,5} restent une priorité sanitaire, car leur très petite taille leur permet de pénétrer profondément dans les voies respiratoires et d'augmenter les risques en cas d'exposition chronique.



Ozone (O₃) – le polluant estival

- ▶ Des niveaux élevés en été sur une **grande partie de la région**, y compris en zones rurales.
- ▶ Dépassements fréquents des recommandations OMS lors des épisodes de canicule.
- ▶ Impacts sur la **santé humaine** mais aussi sur la **végétation**.

Formé par le mélange entre COV, oxydes d'azote et de forts rayons UV, l'ozone est le polluant le plus influencé par les fortes chaleurs et **l'un des plus présents dans la région lors de la saison estivale**.



ZAG, ZAR : un zonage pour mieux surveiller les territoires à enjeux

Depuis 2022, la France dispose d'un nouveau zonage de surveillance de la qualité de l'air, établi pour cinq ans. Celui-ci distingue :

- ▶ **les ZAG — Zones à Risques, Agglomération** : Ce sont les agglomérations de plus de 250 000 habitants ou à forte densité, où les enjeux de santé publique sont particulièrement élevés. **Bordeaux** et **Bayonne** entrent dans cette catégorie.
- ▶ **les ZAR — Zones à Risques, Hors Agglomération** : Ce sont les territoires qui ne remplissent pas les critères d'une ZAG mais où les normes de qualité de l'air risquent de ne pas être respectées. **Limoges** est classée en ZAR.

Ces atlas dédiés permettent de zoomer sur les zones les plus sensibles, là où la population est la plus exposée mais aussi où les risques de dépassement sont récurrents.

Un enjeu de santé publique majeur

L'OMS rappelle que l'exposition chronique à la pollution de l'air est l'un des premiers risques environnementaux pour la santé humaine. Réduire l'exposition des populations permet de diminuer les maladies respiratoires, cardio-vasculaires et certains cancers, en particulier chez les personnes vulnérables.

Ces atlas permettent désormais de :

- ▶ identifier les zones les plus touchées,
- ▶ mieux cibler les actions publiques,
- ▶ accompagner les changements de pratiques collectives et individuelles,
- ▶ fournir des données fiables à la presse, élus, urbanistes, professionnels de santé et citoyens du territoire.

Consultez l'atlas de votre département :

- ↳ [Charente](#)
- ↳ [Charente-Maritime](#)
- ↳ [Corrèze](#)
- ↳ [Creuse](#)
- ↳ [Deux-Sèvres](#)
- ↳ [Dordogne](#)
- ↳ [Gironde](#)
- ↳ [Landes](#)
- ↳ [Lot-et-Garonne](#)
- ↳ [Pyrénées-Atlantique](#)
- ↳ [Haute-Vienne](#)
- ↳ [Vienne](#)

Consultez l'atlas de la région :

- ↳ [Nouvelle-Aquitaine](#)

Consultez l'atlas des agglomérations :

- ↳ [Bordeaux](#)
- ↳ [Bayonne](#)
- ↳ [Limoges](#)

Nos outils en libre accès pour aller plus loin

- ↳ [Notre site web : atmo-nouvelleaquitaine.org](#)
- ↳ [Bilan de la qualité de l'air de votre département](#)

CONTACT PRESSE

Camille ARNAUD
Chargée de communication

☎ 09 71 04 62 02

✉ communication@atmo-na.org

↳ [Espace presse](#)

UN ANCRAGE TERRITORIAL POUR UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Atmo Nouvelle-Aquitaine est une Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA). Elle est membre de la Fédération Atmo France, qui réunit toutes les AASQA. Ces observatoires régionaux surveillent les concentrations dans l'air des polluants réglementés et évaluent l'exposition de la population à la pollution.